

Conseil municipal | Séance du 16 octobre 2025

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2025-10-16-11 | Finances communales - Budget principal de la Ville - Décision modificative n°2-2025
Sur le rapport de Madame Ravache Anne-Emilie

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 29

Date de convocation : 10 octobre 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 16 octobre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent·es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Edouard Bénard, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Madame Karine Pégon, Madame Thérèse-Marie Ramaroson, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé·es avec pouvoir :

Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérue, Monsieur Serge Gouet donne pouvoir à Madame Léa Pawelski, Monsieur Fabien Leseigneur donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin.

Etaient excusé·es :

Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Madame Virginie Safe.

Secrétaire de séance :

Madame Nicole Auvray

Exposé des motifs :

Les décisions modificatives sont destinées à procéder en cours d'année, après le vote du budget primitif et le budget supplémentaire à des ajustements comptables.

Il s'agit d'adopter la décision modificative n°2 du budget principal de la ville.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L1612-1 à L1612-20 et L2311-1 à L2343-2,
- L'instruction budgétaire et comptable M57,
- La délibération n°2024-12-12-6 du conseil municipal du 12 décembre 2024 adoptant le budget primitif du budget principal de la ville pour l'exercice 2025,
- La délibération n° 2025-03-27-17 du conseil municipal du 27 mars 2025 adoptant le budget supplémentaire du budget principal de la ville pour l'exercice 2025,

Considérant :

- La nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et de recettes,

Décide :

- D'adopter la décision modificative n°2 – 2025 comme suit :

I . SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	27 826,66 €
-----------------	--------------------

Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant
DBM	Autres services	6288	011	-939,02 €
	Fournitures de petits équipements	60632	011	476,00 €
DCSJ	Bourses	65131	65	1 080,00 €
	Autres services	6288	011	-1 080,00 €
		6288	011	-3 150,00 €
		6288	011	3 000,00 €
		6288	011	2 500,00 €
	Alimentation	60623	011	2 500,00 €
	Fournitures de petits équipements	60632	011	1 500,00 €
	Autres matières et fournitures	6068	011	300,00 €
DCRC	Autres impôts, taxes et vers. Assimilés	6378	011	-900,00 €
	Fêtes et cérémonies	6232	011	-4 174,42 €
DCAFE	GUSO - Rémunération	64131	012	4 055,16 €
	Guso - Cotisation URSSAF	6451	012	2 099,35 €
	GUSO - Cotisations ASSEDIC	6454	012	628,47 €

	GUSO - Cotisations AUDIENS	6453	012	615,88 €
	GUSO - Cotisations AFDAS	6333	012	139,04 €
	GUSO - Cotisations Congés spectacles	6458	012	813,69 €
	GUSO - Cotisations CMB	6475	012	25,62 €
	Fêtes et cérémonies	6232	011	-552,60 €
DTP	Contrat de prestation de service	611	11	-1 300,00 €
DDS	Fournitures de petits équipements	60632	011	506,54 €
DST	Fournitures autres bâtiments	6068	011	-187,06 €
	Autres	65818	65	187,06 €
	Fournitures pour espaces publics	6068	011	4 400,00 €
DSPT	Produits de traitements	60624	011	-5 774,00 €
DFCP	Provision finance	65748	65	-8 947,56 €
	Virement à la section d'investissement	023	023	30 004,51 €

RECETTES	27 826,66 €
-----------------	--------------------

Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DDS	Subvention de fonctionnement CPAM	747888	74	506,54 €
DST	Par des tiers - Citéo	70878	70	-63 509,00 €
	Autres	747888	74	63 461,44 €
	Participation 2025 Déchets abandonnés	747888	74	27 367,68 €

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	40 924,17 €
-----------------	--------------------

Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DCAFE	Achat matériels de nettoyage	2188	21	2 000,00 €
DCSJ	Matériels d'activités G. DEZIRE	2188	21	-2 000,00 €
	Autres immobilisations corporelles			2 500,00 €
	Concessions et droits similaires	2051	20	1 000,00 €
	Autres	2188	21	-1 000,00 €
DBM	Autres matériels de bureaux et mobilier	21848	21	438,83 €
DTP	Acquisitions de défibrillateurs	2188	21	-476,00 €
DDS	Autres - Achats de matériels	2188	21	1 300,00 €
DSPT	Autres installations	2188	21	9 691,46 €
	Autres immobilisations corporelles	2158	21	3 614,00 €
DST	Autres agencements et aménagements	2188	21	5 774,00 €
DSG	Autres agencements et aménagements	2128	21	-4 400,00 €
DUNSI	Autres matériels de bureaux et mobiliers	21848	21	-3 000,00 €
	Concessions et droits similaires	2051	20	3 000,00 €
	Autres matériels informatiques	21838	21	8 658,22 €
DFCP	Provision	2188	21	13 823,66 €

RECETTES	40 924,17 €
-----------------	--------------------

Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DIC	Autres	2188	21	500,00 €
DUNSI	Matériels informatiques scolaires	21831	21	728,20 €
DDS	Subvention CPAM	1318	13	9 691,46 €
DFCP	Virement de la section de fonctionnement	021	021	30 004,51 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Madame Nicole Auvray

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 17/10/2025

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20251016-lmc140536-DE-1-1

Affiché ou notifié le 20 octobre 2025